

République française  
COTE D'OR  
Commune de CRÉANCEY  
21320 CRÉANCEY  
Téléphone: 03 80 90 89 28  
Télécopie: 03 80 90 89 71  
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**D2022-13**

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES			Le 1 <sup>er</sup> Avril 2022 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, <del>QUIGNARD Jean-Pierre</del> , BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, <del>CHARREAU Samuel</del> , DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, <b>Procuration :</b> <b>Absents :</b> QUIGNARD Jean-Pierre et CHARREAU Samuel. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

**Date de la convocation**  
25/03/2022  
**Date d'affichage**  
04/04/2022

### OBJET : SOLLICITATION DE SUBVENTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES VOLETS DES LOGEMENTS COMMUNAUX.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que lors de la séance du 4 février 2022, il avait été décidé de solliciter plusieurs entreprises afin de connaître le coût du remplacement des volets des logements de l'ancienne cure afin d'améliorer l'isolation.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de remplacer les volets communaux en bois devenus vétustes et de solliciter le concours de l'Etat dans le cadre de la DETR et du Conseil Départemental de Côte d'Or dans le cadre de Village Côte d'Or 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le projet de remplacement des volets des logements de l'ancienne cure pour un montant de 17 500€ HT,
- **SOLLICITE** le concours de l'Etat dans le cadre de la DETR et du Conseil Départemental de Côte d'Or dans le cadre du dispositif Village Côte-d'Or 2022 ,
- **DEFINIT** le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
Etat DETR	Sollicitée	17 500€	50%	8 750€
CD	Sollicitée	17 500€	50% avec un plafond de 5000€	5 000€
CRB			%	
Autre (à préciser)			%	
<b>TOTAL DES AIDES</b>		17 500€	78.57%	13 750€
Autofinancement		17 500€	11.43%	3 750€

- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget 2022 de la commune,
- **S'ENGAGE** à ne solliciter aucun autre programme d'aide au titre de ce projet.

Envoyé en Sous-Préfecture de Beaune le  
Reçu en Sous-Préfecture de Beaune le  
Affiché le  
Identifiant Acte:



Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT